



Vivre mieux, ensemble

à Aulnay-sous-Bois



<http://vivremieux-aulnay.fr>

 @VME_Aulnay  Vivre Mieux Ensemble à Aulnay-sous-Bois

Communiqué de presse, Aulnay-sous-Bois le 12 mars 2018

Jean-Pierre Blazy pris en flagrant délit de tromperie.

Le maire de Gonesse a publié un communiqué¹ particulièrement trompeur et malhonnête suite à l'annulation de l'arrêté créant la ZAC dite du « Triangle de Gonesse ». Face à ce revers juridique important, il voudrait laisser croire que le Tribunal Administratif a écarté nos associations sur des questions de fond :

« Dans la même décision, le tribunal s'est prononcé sur le fond en jugeant irrecevables les requêtes des associations « Vivre Mieux ensemble à Aulnay-Sous-Bois » (*sic*) et « Les amis de la confédération paysanne » qui estiment à tort que le projet est incompatible avec le Schéma directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) et avec le plan régional de l'agriculture durable de la Région Île-de-France. »

M. Blazy est pris en flagrant délit de publier l'exact contraire de la vérité !

En effet, chacun peut lire² que les juges nous ont écartés uniquement pour des raisons de forme (suite à une phrase manquante dans nos statuts). Mais ceci est anecdotique car d'autres associations amies ont pris notre relais et gagné notre recours avec des arguments communs. Plus encore, le Tribunal a jugé que ce projet ne précisait pas assez l'impact environnemental et que cela avait pour effet de « **nuire à l'information complète de la population** » ou d'« **exercer une influence sur la décision de l'autorité administrative** ». Contrairement à ce que laisse croire M. Blazy, **le Tribunal n'a nullement réfuté l'incompatibilité de la ZAC avec les plans et schémas régionaux que nous soulevons.**

La tromperie de M. Blazy est-elle une manœuvre de plus pour cacher l'aberration environnementale de ce projet, telle que la pointe cette sanction du Tribunal ? **S'il devait un jour y avoir appel de ce jugement défavorable pour M. Blazy, les juges apprécieront d'avoir eu leur parole ainsi déformée par le principal protagoniste de la ZAC.**

À l'heure où certains pointent, parfois avec raison, les « fakes news » des réseaux sociaux, **voici un élu de la République pris en flagrant délit de tenter de fabriquer une fausse information.** Pourquoi Jean-Pierre Blazy est-il contraint de faire cette fuite en avant fallacieuse ? Quelles servitudes obligent un homme politique à devoir produire une telle manipulation pour défendre une pareille opération financière géante ?

Quelle que soit la raison profonde de cette tromperie scandaleuse, **VME se réjouit de constater que le principal défenseur du bétonnage de la ZAC n'a plus d'arguments et rappelle avec force l'incompatibilité du projet avec le SDRIF.**

Il est temps de considérer avec sérieux les alternatives durables et utiles comme le projet CARMA, afin de défendre l'avenir des habitants du territoire ?

1 <http://www.ville-gonesse.fr/news/communiqu%C3%A9-de-jean-pierre-blazy-notre-d%C3%A9termination-reste-intacte-pour-le-triangle-de-gonesse>

2 <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/A-savoir/Communiqués/Annulation-de-l-arrete-creant-la-ZAC-dite-du-Triangle-de-Gonesse>